

**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 30 (1942)

**Heft:** 609

**Artikel:** En France : des inspectrices provinciales

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-264415>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 28.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## Avant la prochaine collecte à domicile en faveur du Don National

«...Les charges qui incombent au Pays en ce troisième hiver de guerre sont lourdes, je le sais. Mais il suffit de jeter un regard sur les misères de tant d'autres peuples pour éprouver un sentiment de reconnaissance. Aussi je ne doute pas que l'appel du „Don National Suisse“ sera entendu et suivi. Chacun, dans la mesure de ses moyens, concourra au but commun : donner aux défenseurs du Pays cette tranquillité d'esprit que leur doivent ceux de l'arrière.

Pour notre Pays, pour notre Armée, soutenez le „Don National Suisse“...»

*[Signature]*

les magasins sitôt le 1<sup>er</sup> du mois échu au calendrier, uniquement parce qu'elles craignent de ne plus trouver ce dont elles ont besoin durant les trente jours qui vont venir, crainte que l'expérience prouve non seulement exagérée, mais fausse.

Des commerçants s'étant plaints, l'O. G. A. demande instantanément à toutes ses correspondantes de persuader les acheteuses de leur connaissance de faire de préférence leurs achats entre le 5 et le 25 du mois — ce qui est d'ailleurs dans leur intérêt en évitant les cohues et en permettant à chacune d'être plus vite servie. Merci d'avance à toutes celles de nos lectrices qui faciliteront la tâche des vendeuses, en faisant connaître et comprendre à leur entourage ce qui précède.

### Collecte de lunettes.

Le Comité international de la Croix-Rouge avait demandé cet automne au Service civil du travail féminin suisse d'organiser une grande collecte de lunettes usagées au profit des camps de prisonniers. Le résultat de cette collecte a été très satisfaisant. Des colis innombrables, venant de toute la Suisse, sont arrivés à la Croix-Rouge à Genève, où se fait maintenant le triage définitif de ces lunettes.

La plupart d'entre elles sont en très bon état, grâce à l'amabilité des opticiens qui se sont chargés de les réparer et de les classer, chaque paire étant mise dans une enveloppe avec les indications techniques nécessaires.

Des questionnaires, concernant le nombre et la qualité des lunettes désirées, ont été envoyés dans les différents camps de prisonniers et d'internés. Ils sont remplis par les médecins et renvoyés à la Croix-Rouge. Il s'agit alors de refaire des paquets et d'expédier les lunettes à ceux qui en ont un urgent besoin.

### ,Soyons unis! "

C'est le titre de la petite revue dactylographiée, qui est née après le dernier cours d'éducation coopérative de Freidorf, les participants estimant avec raison grand dommage de laisser tomber sans leur garantir une continuation des relations aussi cordiales et charmantes. *Soyons unis!* paraîtra chaque fois que ses lecteurs, aussi bien que ses rédactrices, auront quelque chose à se dire, ce qui est une formule aussi modeste qu'originale. Pour le moment, il expose les buts et le programme des Coopératives scolaires et extracolaires de Lausanne, Genève et La Chaux-de-Fonds, et apporte d'excellents résumés des conférences faites à Freidorf, ainsi que toute une liste des projets qui rêvent de réaliser ces actives coopératrices.

## Pour les acheteuses

### L'entretien des „étoffes synthétiques“

La rareté toujours plus grande, sur le marché mondial, des fibres textiles naturelles, particulièrement de la laine, du coton et du lin, a stimulé les recherches de fibres de remplacement et des tissus nouveaux, de plus en plus variés, sont mis à la disposition du consommateur. L'on est même arrivé à fabriquer des fils plus résistants que ceux qui fournissent la nature. En effet, nous connaissons déjà, utilisées dans les pays d'autre-mère, les fibres plus résistantes que la soie naturelle et le lin : le Nylon, le Vynil, la Fibre C. P. faits « de charbon et de chaux ». Mais la grande majorité des fibres artificielles sont en cellulose régénérée, à base d'acétate de cellulose, en protéine animale ou caséine du lait, en cellulose « animalisée » ou viscose additionnée de caséine, en fibre régénérée telle que la laine renaissance, etc.

Il est clair que ces nouvelles étoffes exigent d'autres procédés de lavage et de détachage que ceux qui étaient en usage jusqu'ici pour la laine, le coton et la soie naturelle. Afin d'éviter des dommages, l'éducation du consommateur devrait être entreprise sur ce point, car le linge et les vêtements représentent une part importante de la fortune nationale d'un pays. Pour ne donner qu'un exemple, l'Allemagne estime à six milliards de RM. la valeur du linge, et la perte résultant des procédés de lavage défectueux est évaluée à trois millions par an !

Il semble donc que le consommateur devrait être renseigné sur la composition des nouveaux tissus et sur leur entretien par une étiquette explicative. Certains commerçants affirment peut-être que les femmes manifestent peu d'intérêt pour la composition et la durée d'un tissu, mais qu'elles attachent une importance au style et au prix de l'étoffe, que munir les tissus d'une étiquette explicative risquerait d'affecter la vente, parce que bien des ménagères sont encore persuadées que la rayonne est un article inférieur et refusent d'acheter un vêtement ou un tissu portant la mention « rayonne ».

Il est possible que ces remarques soient justifiées. Cependant, une étiquette explicative éviterait nombre d'accidents, empêcherait que des dé-

gâts irréparables soient causés à des tissus de valeur et rendrait impossibles les plaintes éventuelles et le mécontentement de la clientèle. Prendons, par exemple, une cliente qui achète un vêtement avec la garantie verbale de la vendeuse qu'il s'agit d'une étoffe cent pour cent pure laine, alors qu'il s'agit d'une rayonne viscose-acétate, fait qui sera vite établi s'il arrive à la cliente de renverser sur le tissu un produit chimique quelconque, par exemple un produit destiné à enlever le vernis des ongles. Si elle avait connu la nature réelle du tissu, la cliente se serait montrée plus prudente, la majorité des femmes sachant actuellement que les tissus où entre un composé d'acétate ne supportent pas certains produits, ni le fer chaud.

Que devrait mentionner l'étiquette ? Les renseignements qu'elle devrait fournir devraient être formulés en termes simples, clairs et brefs ; l'emploi de termes trop techniques devrait être exclu, parce que l'acheteuse serait souvent incapable de les comprendre et elle n'a pas le temps d'assimiler un texte un peu long. Il semble que le but cherché serait atteint si l'étiquette indiquait : la nature de l'article, les fibres qu'il contient ; la réaction à l'usage : fermeté de la couleur, rétrécissement, etc. ; la manière de l'entretien et le nom du fabricant. Le marquage des produits textiles fait de cette manière serait avantageux pour le commerçant et pour l'acheteuse. Au magasin, les étiquettes répondraient d'elles-mêmes aux questions de la clientèle et feraient gagner du temps au personnel de vente, le nombre des plaintes et des réclamations serait considérablement réduit. D'autre part, l'acheteuse saurait immédiatement à quel genre de tissu il a affaire, il se ferait une idée de la justesse du prix et saurait comment prendre soin de l'étoffe ou du vêtement acheté.

Mais pour atteindre le but désiré : « Donner aux acheteurs tous les renseignements nécessaires au moment de l'achat et améliorer en même temps les conditions du marché », il est nécessaire que s'établisse une triple collaboration. Le fabricant doit étiqueter son produit, puisque lui seul en connaît la nature, le commerçant et le vendeur doivent mettre l'étiquette en évidence, l'acheteur doit la demander, la lire soigneusement et tirer parti intelligemment des renseignements obtenus. (L'Enseignement ménager).

## A travail égal...

En Grande-Bretagne, les femmes constituent pratiquement la moitié du personnel des banques, mais ne sont engagées que pour un travail de bureau, sans système d'avancement ou ordre d'ancienneté ou de capacité. Même une femme chargée du service des changes ou des titres n'est payée que selon une échelle de travail temporaire, et par conséquent plus basse que celles du travail masculin.

## En France : des inspectrices provinciales

Tout ce qui a été entrepris et obtenu en France pour lutter contre le chômage, a été en grande partie l'œuvre des inspectrices provinciales et des inspectrices provinciales. Dans la lutte contre le chômage féminin, les inspectrices provinciales se sont utilement employées. Jusqu'alors la lutte avait été placée sous l'angle de charité. Il ne s'agit plus de distribuer des alimens, mais de

donner du travail. La difficulté provenait surtout du fait que, si l'on peut envoyer le chômeur loin de sa résidence, il est impossible d'éloigner la chômeuse de son foyer. En collaboration avec les inspectrices, les inspectrices provinciales ont jusqu'ici donné sur place du travail à près de 9.000 ouvrières.

S. F.

## LE CINÉMA

### LES LOUPS

L'honorable famille lausannoise qui, il y a quelque quinze ans, comptait parmi ses pensionnaires un jeune Argovien nommé Wilhelm Wyler, ne se doutait pas qu'il deviendrait un des premiers metteurs en scène de Hollywood et que son nom figurerait sur les affiches du monde entier. Après les Hauts d'Hurlevent, après la Lettre, qui sont incontestablement du beau cinéma, voici que Wyler nous adresse Les Loups, d'après la pièce de Lilian Hellmann : The Little Foxes, parce que, dit le Cantique des Cantiques :

« Attrapez-nous ces renards,  
Ces petits renards qui ragent nos vignes,  
Car nos vignes sont en fleurs. »

Pourquoi les petits renards sont-ils devenus les loups ? Je ne saurais le dire. Ce n'est pas les Loups que devrait s'intituler le film, mais bien la Louve ou plutôt la Hyène, car l'héroïne Regina, n'est femme que par la forme, — bien agréable à regarder — ; pour s'enrichir, pour satisfaire son ambition, pour dominer ses beaux-frères et leur montrer sa supériorité de femme d'affaires, elle sacrifie, sans même sourciller, son mari, — qu'elle laisse mourir dans une crise cardiaque, en refusant d'aller chercher le remède qui la prolongerait, — et aussi fille, foyer, maison. « J'aurais tout ce que je désire et personne ne m'arrêtera ». Elle sera encore plus riche et pourra aller à Chicago faire ce qui lui plaît.

Ce n'est pas un caractère à donner en exemple aux petites filles dont on coupe le pain en tartines, non plus qu'à leurs mères. L'atmosphère est lourde et angoissante. Il faut tout le talent et la grâce de Bette Davis pour ne pas rendre insupportable un tel montre. L'artiste est vraiment admirable par la simplicité de son jeu et par la puissance de son expression.

La photographie est splendide, le découpage excellent, bien qu'il y ait quelques longueurs dans l'exposé que nous faisons assister au début de l'affaire de coton pour laquelle Regina a besoin de beaucoup d'argent. Mais dans cette production encore apparaît ce goût puéril de l'Anglo-Saxon pour la reconstitution historique ; l'action se passe vers 1900, on ne sait pourquoi, et la photographie ne nous laisse rien ignorer de l'agencement de cette vieille maison nord-américaine, des lampes à gaz, des falbalas froufroutants de l'héroïne, et s'attarde complaisamment sur un immense chapeau couvert d'un oiseau, avec vollette à pois, naturellement, sous l'abri duquel Regina revient de chez sa couturière, manie d'un parapluie-épingle, et sans être ni trempée ni même mouillée.

### Mr. SMITH AU SENAT

C'est encore un film américain (que deviendront nos salles obscures sans la production américaine !) qui n'offre rien de bien saillant, si ce n'est un mouvement endiablé. Ce Mr. Smith, un chef éclairé, vêtu de lin candide et de probité, se réveille un beau matin sénateur ; il est tellement novice dans la politique qu'il tombe



## Publications reçues

Yvonne HEILBRONNER : Bourg d'en haut. Une plaquette avec bois de l'auteur. Aux éditions « Présence » Genève 1941.

Nous avons eu l'occasion maintes fois de dire en ces colonnes tout le bien que nous pensions des expositions où les œuvres de Mme Heilbrunner ne passaient certes pas inaperçues. Il nous souvient en particulier des vues si pittoresques de Pérouges, à l'Athénée ; puis, à la Cité, si nous ne faisons erreur, des paysages luxuriants des îles Canaries, évoqués avec le talent de l'artiste et avec le même procédé que pour son dernier petit livre c'est-à-dire par des bois.

Mais, cette fois, il y a un texte qui accompa-

gne et commente les illustrations, et, cette fois, ce ne sont pas de grands effets d'architecture ou de nature : c'est tout honnêtement le pied du Salève, le village de Collonges — mieux, la partie supérieure de Collonges — hélas ! si près et si loin de nous, que fait revivre, avec son charme rustique, la plaquette dont il est question.

Le texte s'accorde en tous points avec l'image, dominé par une note d'émotion, de regrets mêlés d'espoir. Voici la maisonnette où l'on rêve de s'installer, mais la guerre coupe les ailes du rêve ; c'est encore le vieux Zéphyrin sur son banc ; l'honnête balai qui servit aux nettoyages du futur logis n'est point oublié, ni la fourche ni les sentiers qui s'en vont dans la montagne, ni la superbe fontaine ombragée, ni encore les villageois-sous ou le linge à sécher que la brise agite sur la corde...

Heureux instants d'oubli du présent, de souvenirs du cher Salève. Quel Genevois y resterait insensible ?...

PENNELLO.



Une gravure sur bois de  
«Bourg d'en haut»

mour qui unissait les deux époux avait eu à souffrir du déracinement complet des occupations et préoccupations de l'un d'eux... Elle refusa, et comme lui persistait dans sa résolution, elle se décida héroïquement à mettre entre eux la moitié du monde durant une période de dix années ». Cela n'a pas été du courage de ma part, confessa-t-elle à Elisa Sturb, mais la fuite devant mon amour... » Durant cette longue absence, ils ne n'écrivirent pas une seule fois, et quand à son retour, elle eut encore refusé cette nouvelle preuve de son amour, ils se séparèrent pour ne plus se revoir. Elle reprit son enseignement ; puis, ainsi qu'elle le raconte dans la préface de *En avant toujours!* se décida quelques années plus tard à repartir pour un second voyage, en Extrême-Orient, celui-là. Lui poursuivit cette brillante carrière d'officier à laquelle elle n'avait pas voulu qu'il renonçât pour elle, et mourut glorieusement en 1914 en défendant la fortresse qu'il commandait. Et lui comme elle restèrent célibataires, fidèles à cet unique amour.

J'ai repris, à l'occasion de la mort de Lina Bögli, ses deux volumes<sup>1</sup> que je n'avais pas ouverts, le premier en tout cas, depuis plus de trente ans ; et comme au temps jadis, j'ai eu peine à les refermer avant de les avoir achevés. Ceci, non seulement du fait de la curieuse coïncidence, qui a voulu que l'Aus-

<sup>1</sup> En avant! Payot éditeur, Lausanne 1907. — En avant toujours! Delachaux et Niestlé éditeurs, Neuchâtel 1916.

E. Gd.